

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL

Date de la convocation	Date de réunion	Date d'affichage	Membres en exercice	Présents	Votants	Pour	Contre	Abstention
27 avril 2026	6 mai 2026	7 mai 2026	30	22	27	27	-	-

**OBJET : ACCORD D'UNE SUBVENTION AU CLUB DE CANOE-KAYAK DE
BRIONNE ET AU CK VAL DE RISLE AU TITRE DE L'ANNEE 2026**

L'An Deux mille vingt-six, le 6 mai à 17h30, le Comité Syndical légalement convoqué, s'est réuni à la salle du Prieuré à SAINT PHILBERT SUR RISLE, en séance publique, sous la Présidence de Monsieur Francis COUREL.

Etaient présents : MM. les Délégués communautaires :

MM. BOULAYE, BREEMEERSCH, THONNEL, VANTOMME, MARI, BONVOISIN, COUREL, GAUTIER, LAMY, RABEL, TOUSSAINT, BIHEL, HERICHER, LECHAPTOIS, ROJAS et Mesdames BOUCHER, WILLIOT, LE BELLEGUY, LEBLANC-LANDRIN, BEAUMESNIL, CHIRET

Ayant donné pouvoir : M BEURIOT donne pouvoir à M BOULAYE

M COTTARD donne pouvoir à M MARI

M DESCHAMPS donne pouvoir à M BONVOISIN

M DROUET donne pouvoir à M COUREL (président)

M HAMON donne pouvoir à M HERICHER

Monsieur BONVOISIN a été élu secrétaire de séance.

Autres présents : M DUPUIS technicien rivière

Le club de canoë de Brionne par un courrier adressé à Monsieur le Président sollicite une demande d'aides d'une valeur de 800€ pour la réalisation de sa 20ième édition des chantiers jeune bénévole sur la semaine du 20 au 26 avril 2026 dont l'action principale est le nettoyage de la rivière.

En 2025, le club a obtenu le label « Gardien de la rivière à la mer ».

Le CK Val de Risle sollicite une aide au Syndicat pour leur participation sur la gestion de la rivière de Pont-Authou à Condé-sur-Risle (entretien, nettoyage, etc.).

Chaque structure nautique apporte une aide de qualité en veillant et nettoyant la rivière 1 à 2 fois par ans (à l'ouverture et à la fermeture de la saison). Ils sont également des sentinelles de la rivière notamment pour prévenir des embâcles gênants dans le cours d'eau.

VU L'EXPOSE DE MONSIEUR LE PRESIDENT,

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité :

- **ACCORDE** le versement d'une subvention au club de canoë de Brionne de 800€ pour leur 20ième édition des chantiers jeune bénévole et leur engagement en faveur de la Risle (nettoyage, entretien) sur l'exercice 2026,
- **ACCORDE** le versement d'une subvention au club de canoë de Montfort de 600€ pour les soutenir dans leur engagement en faveur de la Risle (nettoyage, entretien) sur l'exercice 2026,

Pour copie certifiée conforme

Le Président,

Francis COUREL

